

ENVIRONNEMENT : Vinci reconnaît avoir déversé des déchets liquides dans la Seine

Le groupe de BTP [VINCI](http://www.vinci.com) / **T** : 01.47.16.35.00 (siège à Rueil Malmaison) a reconnu avoir involontairement déversé courant mars dans la Seine "de [la] laitance de béton (caillou, sable et traces de ciment)" à partir d'une centrale à béton implantée sur le territoire de la commune de Nanterre. Cette annonce découle du dépôt par une association de pêcheurs d'une plainte pour "abandon de déchet, rejet en eau douce de substance nuisible au poisson et destruction de frayère". www.vinci.com